



Paroisse Notre Dame en Ardrésis

Compte rendu de l'Equipe d'Animation de la Paroisse (E.A.P.)

Réunion du jeudi 24 mai 2018

Présents : Abbé Jean-Marie Rauwel, Abbé Joseph Matoumpa, Nicole Picquet, Véronique Adriansen , Gontran Moison, Papito (François Meurisse), Michel Delplanques

1/ La réunion débute par un temps de prière sur le thème de la Paix et nous confions les familles de la paroisse

2/ Organisation :

21/Préparation au mariage:

Les jeunes mariés sont invités à une préparation à Condette, puis à prendre contact avec l'abbé présent à la Paroisse (Joseph ou Ludovic), pour fixer le déroulement et les modalités de la célébration à l'Eglise. Le livret Fêtes et Saisons est le support recommandé.

22/ Accès à l'orgue de l'église d'Ardres :

Deux élèves de l'école de musique s'entraînent régulièrement sur l'orgue de Ardres, il est étudié de pouvoir leur mettre à disposition la clef de la tribune au magasin de Burette sport .

Le contrat d'entretien est transmis à la mairie.

23 /baptême des jeunes enfants (3 à 7ans)

Les personnes contactées pour l'animation des préparations réservent encore leur réponse pour des raisons de disponibilité.

23/ trésorerie de la paroisse

Jacques-Yves Desmyttere souhaite arrêter prochainement sa fonction de trésorier. L'abbé Jean-Marie se rapproche des personnes susceptibles de le remplacer.

24/Campagne d'appel au don pour les séminaires.

Des documents d'appel au don pour la formation des séminaristes sont remis par l'abbé Jean-Marie, conscient de cet effort encore supplémentaire ; Il est demandé que nous relayions l'information lors des célébrations.

25/ procession de l'Assomption :

La procession du dimanche 19 août suivant l'Assomption est décidée pour 15h00 comme traditionnellement.

L'abbé Jean-Marie célébrera la messe à l'issue de la procession. Un pot d'amitié sera servi à l'occasion de son départ.

Il serait préférable que Notre Dame soit « portée ». Des porteurs peuvent dès maintenant se proposer.

26/réunion du conseil de Doyenné du 25 mai

Nicole Piquet représentera la paroisse.

27 / Nouvelle de Vincent Blin pour la succession de l'abbé Jean-Marie.

L'abbé Jean-Marie va rejoindre la paroisse de Lens.

A ce jour, la succession n'est pas établie, mais nous ne sommes pas oubliés.

L'abbé Joseph assure les célébrations pour l'année à venir.

3/Célébration de la remise de croix pour les équipes d'accompagnement des familles en deuil du doyenné :

La célébration s'est déroulée à Ardres et 102 lettres de missions ont été remises. Le recensement a été fait pour les personnes qui avaient suivi l'intégralité de la formation. Les personnes qui n'ont pas eu la possibilité de tout suivre ne sont pas pour autant écartées et leur contribution au service est apprécié.

4/Messe des jeunes ménages à Louches le 29 avril :

Les jeunes ménages ont répondu présents avec leur famille à la messe de Louches, dans une ambiance joyeuse et priant. Un pot a été préparé par les jeunes ménages pour la sortie et a permis de beaux échanges intergénérationnels. Hervé et Sylvie ont proposé des sons nouveaux et appréciés pour les chants.

Michel relance les couples pour prolonger cette belle implication.

5/ assemblée générale de la Paroisse :

L'idée est maintenue mais sera programmée dès la nomination du successeur de l'abbé Jean-Marie.

6/ Prochaine réunion le jeudi 21 juin 2018 à 18h00